



DEMARCHE POUR UNE MAITRISE DES COUTS DE LA GESTION DES DECHETS

M. Pierre PORLON: Vice-président en charge de
l'environnement, l'énergie et le développement durable
M. Philippe CHANDLER: resp. service prévention et
gestion moderne des déchets



SOMMAIRE



- 1 Présentation de la CANGT
- 2 Diagnostic du service public de la gestion des déchets en 2014
- 3 La stratégie des Elus
- 4 Méthodologie et plan d'actions



PRESENTATION DE LA CANGT

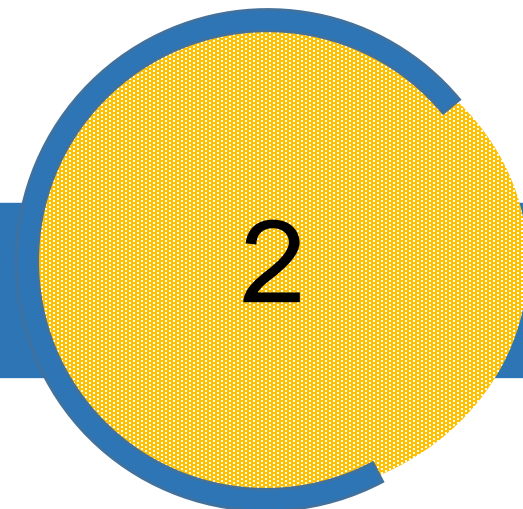
1



| | |
|-----------------------------|--|
| Présidente | Gabrielle LOUIS-CARABIN |
| Communes membres : 5 | Anse-Bertrand, Petit-Canal, Port-Louis, Morne-À-l'Eau, Le Moule |
| Population | 59 354 habitants |
| Date de création | 1 ^{er} janvier 2014 |
| Superficie | 334,43 km ² |
| Typologie | mixte à dominante urbaine (classification ADEME) |
| Compétences | Collecte des déchets ménagers et assimilés, Traitement transféré au SYVADE. |



DIAGNOSTIC DU SERVICE PUBLIC DE LA GESTION DES DÉCHETS EN 2014





PRE-COLLECTE

- o 15% de la population n'est pas dotée de bacs roulants OM

COLLECTE

- o Collecte des DMA: externalisation et en régie,
- o Pas de service régulier de collecte des encombrants dans 2 communes membres, soit pour 20% de la population

EQUIPEMENTS

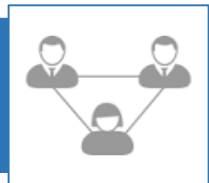
- o 1 déchèterie pour 60 000 habitants (préconisation: 1 déchèterie pour 15 000 hab. et à 10 mn),
- o 2 Points de regroupement pour encombrants
- o 244 bornes d'apport volontaire pour les EMR et le verre

FINANCEMENT

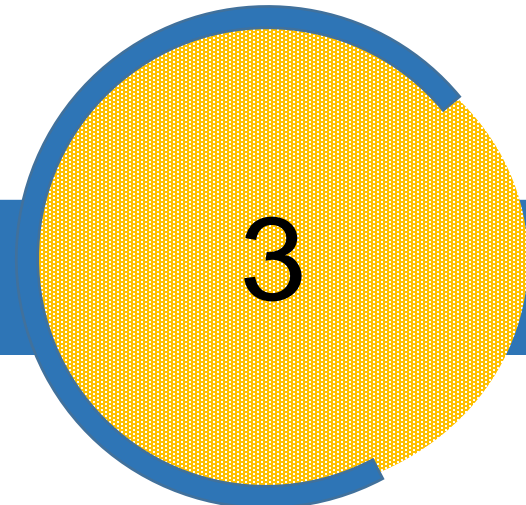
- o Service inégal et en déséquilibre financier car le taux de couverture de la TEOM est près de 40%.

Coût de gestion CANGT 145€/hab.>> 87€/hab. collectivités nationales de typologie comparable





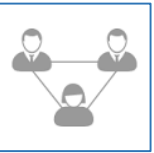
LA STRATÉGIE DES ELUS





Une volonté politique pour une gestion maîtrisée des coûts qui se traduit par :

- o le rattrapage immédiat et l'homogénéisation du service pour tous les usagers sans toutefois augmenter la TEOM et en visant un service de qualité,
- o L'élaboration d'un programme stratégique des déchets 2015/2020 qui comprend 4 axes :



1. La réduction des déchets pour diminuer le coût du traitement et de la collecte

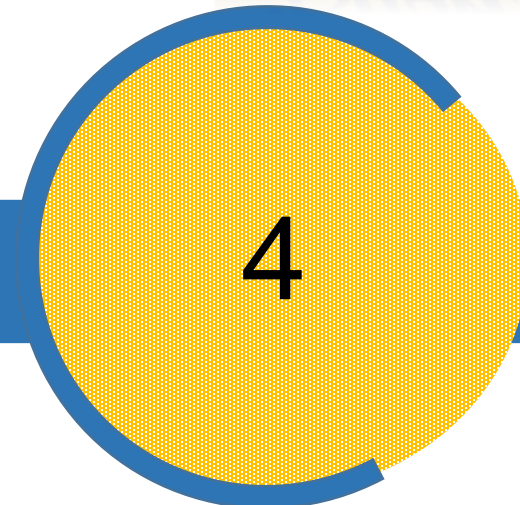
2. Améliorer la performance du tri des déchets en vue de leur recyclage(EMR)

3. Améliorer la collecte des encombrants en porte à porte

4. Optimiser le financement du service sans augmenter la TEOM



METHODOLOGIE ET PLAN D' ACTIONS





METHODOLOGIE

o Réaliser une étude d'optimisation technique et financière de la gestion de collecte des déchets en 2016.

➤ Les circuits sont désormais intercommunaux et les fréquences de passage sont réduites,

→ Ex : Bourg Morne à l'Eau : C6 ⇨ C3, bourg de Le Moule: C7 ⇨ C3.



: Economie de près de 530 k€/an sur les prestations de collecte DMA.

o Voyage d'étude en 2016 pour les élus communautaires, communaux et les techniciens (CANGT/communes), avec AMORCE, en partenariat avec l'ADEME, la REGION et le DEPARTEMENT.



Mise à profit des divers retours d'expérience de collectivités hexagonales ayant mis en place des opérations exemplaires en matière de gestion optimisée des déchets.



o Lauréat à l'AAP Eco-emballages « Plan d'Amélioration de la collecte » .

- 1ère mondiale la collecte « **BOVIMOBILE** » ,
- **Embellissement** des points d'apport volontaire pour une meilleure attractivité,
- Opération de **communication** de proximité de grande envergure avec les ambassadeurs de l'environnement et du développement durable (10 000 élèves sensibilisés, convention Rectorat).





Réduire le tonnage des OM

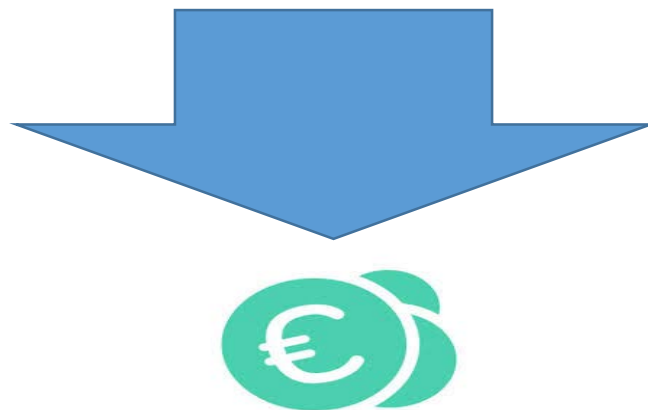
- Opération sur le compostage individuel « Un coup de pouce pour votre jardin », mise à disposition de 5000 composteurs sur 5 ans, contre rétribution de 10 € / composteur.
- Expérimentation de la TEOM incitative 2018/2019 (nb. de levées),
- Approbation du Programme local de Prévention en 2017 et mise en œuvre en 2018.

Augmenter les performances de tri

- Mise en place d'un réseau de déchèteries (dont une mobile) avec donneries et un Pôle de Valorisation de Déchets (déchèterie/ressourcerie),
- Amélioration de la performance de collecte sélective pour la réduction du poids de la poubelle à ordures ménagères.

Diminuer les coûts par l'acquisition d'équipements innovants

- Acquisition de rouleau compacteur afin de limiter les coûts de transport et l'impact environnemental (CANGT, Territoire TEPCV),
- Logiciel de gestion de déchèterie pour optimiser le travail des agents,
- Mise en place de sonde de remplissage des BAV pour optimiser les enlèvements.



- Le gain attendu de la combinaison de ces actions est de 2 millions €/an sur le coût de la collecte, à compter de 2019.
 - Soit une économie de 2 millions sur le budget général,
 - ainsi le taux de couverture de la TEOM serait de 60%.

○ Le programme d'optimisation financière est en marche.

- Très forte implication des élus de la CANGT et des communes membres,
- Economie de 530 k€/an sur les marchés de collecte des DMA,
- Bon résultat sur la performance de la collecte sélective +13% en 2016,
- Accueil positif de la population au travers d'une communication de proximité via les ambassadeurs de l'environnement et autres médias(enquête de satisfaction Qualistat).



Interrogation des élus sur la TEOMI

Interrogation des élus sur le financement de la collecte séparée des emballages des commerces/ entreprises



Des difficultés dans la capacité professionnelle des prestataires de répondre aux exigences de qualité des élus.

LA CANGT VOUS
REMERCIE DE VOTRE
ATTENTION !

